



Photos: Agir.

ENGINS DE MANUTENTION, PASSEZ LE PERMIS!

AGORA

Selon la directive CFST n° 6518 en vigueur depuis 2017 une attestation de formation est obligatoire pour tous les conducteurs de véhicules de catégorie S et R. Les chariots élévateurs ou les télescopiques, utilisés en agriculture, font notamment partie de ces catégories de véhicules.

Selon les permis à acquérir et l'expérience déjà acquise dans votre entreprise, la formation est d'une durée de 2 ou 4 jours.

Les apprentis du champ professionnel agricole obtiennent leur permis durant leur formation CFC.

Pour organiser ces journées de formation, Agora collabore avec différentes entreprises de qualité. Ces prestataires couvrent l'ensemble de la Suisse romande, d'Ardon à Meyrin en passant par Moudon et Cernier. Si toutes les conditions sont réunies, des cours peuvent également être organisés directement dans votre entreprise.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'un de nos prestataires afin de vous former vous et vos collaborateurs :

NEUWERTH LOGISTICS SA
Rue de la Greneye 12
1957 Ardon, Suisse
+41 27 305 33 33

Rue des Voituriers 16
1217 Meyrin
+41 22 880 33 33

NEUWERTH

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Grange-Verney 2
1510 Moudon
+41 21 557 99 18
spaa@bul.ch
Engins de manutention



José Pasquier Formation
Chemin des Eperleires 4
1685 Villariaz
+41 79 540 98 33
jpfs.securite@bluewin.ch

Centre de formation,
Evologia
Route de l'Aurore 6
2053 Cernier
079 540 98 33
jpfs.securite@bluewin.ch



INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE BREVET ET MAÎTRISE EN VITICULTURE, ARBORICULTURE ET CAVISTE.

Pensez à vous inscrire d'ici au 31 octobre auprès d'Agora. www.agora-romandie.ch

